

**Relevé de conclusions de la réunion de la Commission :**  
**Vie Quotidienne de Quartier du jeudi 20 février 2020**

**Membres présents :** Chantal chalard, Eliane Desbioles, Jean-Paul Buton, jean-Marc Gallien, Jean-Pierre Archambeau, Mari-Jo Alestra, Maryse Lequesme-Goguet, Breuil Suzanne, Gilles Ronchin Danielle Julien, Aimée Charrier Bernard Tourneur, Michèle grosset grange, Claire Mauny, Patrick Lascombes, Bontemps Daniel,

Excusés : Claude Boisson, Henri Moulinier,

**Points abordés :**

1. **Information d'un nouvel équipement sénior proche VLS**
2. **Avancement du projet jardin**
3. **Retour réunion publique du maire (1/02/2020)**
4. **Retour sur la soirée du grand oral (13/02/2020)**
5. **Questions diverses**

**Conclusion :**

1. La directrice de la résidence « beau soleil » est venue présenter une nouvelle résidence sénior qui comporte 138 logements et qui actuellement n'est remplie qu'à hauteur de 30% après 1 an d'existence. Le loyer moyen est de 1470€/mois dont 270€ de crédit d'impôt peuvent être retranchés.

La venue principale est de proposer des temps d'activités avec des associations du quartier pour les résidents. Ils peuvent se déplacer sur le quartier. Le collectif invite la structure à consulter le site internet recensant l'ensemble des associations du quartier et de venir se présenter en commission parentalité, le lundi 6 avril à 14h afin d'échanger avec les structures petite enfance qui souhaitent créer des activités intergénérationnelles.

2. La réunion publique du mardi 4 février a fait apparaître que les habitants proches de cet espace n'étaient pas intéressés ou disponibles car aucun habitant n'est venu.

La réunion technique du 7 février avec les partenaires n'a pas rencontré aussi un grand succès. Cependant un certain nombre de personnes étaient présentes :

L'association le sentier : présent

Permaforest : présent

Régie de quartier diagonales : présent

Mairie de proximité : présent

Service espace vert : excusé

Service nature et paysage : excusé

Relais nature, la moulinette : excusé

Ecole maternelle Lavoisier : absent et pas intéressé par le projet

Ecole élémentaire Lavoisier : excusé

Ecole primaire Condorcet : pas de réponse

Coordinatrice des écoles : excusée

Centre de loisirs : excusé

Le groupe technique de travail a travaillé et propose une évolution du projet en plusieurs étapes :

- Etape 1 : proposer la plantation d'une forêt (concept japonais qui consiste à planter 300 essences locales d'arbres sur 100m<sup>2</sup>) qui génère très peu d'entretien et d'investissement. Cette action permettra de mobiliser les habitants pour la plantation.
- Etape 2 : organiser un festival des écosystèmes naturels sur le quartier en octobre avec :
  - Nettoyage du quartier
  - Concours de course
  - Visite de jardins en pied d'immeuble, des composteurs
  - Créer un parcours sur le quartier passant sur tous les espaces repérés où les habitants pourront retrouver des animations dans chaque endroit (atelier, musique, art...)

Création d'une brigade verte !

Présence de la LPO

ETC...

- Etape 3 : intégrer les écoles, le centre de loisirs et le relais de la moulinette sur l'espace forêt pour y intégrer avec le sentier un espace de plantes aromatiques et médicinales locales.

Les membres votent à l'unanimité ce projet et qu'il est important de sensibiliser les habitants à l'équilibre des espèces faunes et flores.

3. L'assemblée fait remarquer qu'il y avait peu de monde et que le maire avait exposé que les projets en cours, pas de nouveauté !

4. Soirée très bien organisée et l'exercice était très intéressant. On peut estimer à 50% la présence des habitants du quartier sur la totalité des personnes présentes (environ 340 personnes).

Un regret pour certain mais pas pour d'autres : les candidats ont choisi à plusieurs reprises la question de la sécurité ce qui stigmatise et véhicule la mauvaise image du quartier.

Le timing de 2 minutes pour répondre était très bien.

Les membres votent à l'unanimité qu'il n'est pas nécessaire d'organiser le même exercice entre les deux tours des élections avec les derniers candidats.

**5. PRU** : les membres regrettent le manque de communication et d'information entre la CDA, la Ville et les habitants. De nombreux ateliers sont organisés et seulement une sélection d'habitants y sont invités. La commission n'est ni informée, ni invitée. **Les membres demandent à nouveau à être associés à la concertation sur le PRU. Monsieur le Maire avait insisté et précisé lors d'un COPIL PRU à ce que la commission soit présente et associée aux travaux de concertation.**

Les membres souhaitent qu'un courrier soient envoyé à la CDA pour rappeler cet engagement. Jean-Pierre Archambeau propose un outil de travail permettant de faire état de l'ensemble des ateliers thématiques qui devraient être mis en place par la CDA.

**Terrain BMX** : une pétition circule pour que cet espace devienne une zone maraichère pour alimenter les écoles du quartier.

**Visite de l'hôtel de ville** : merci au collectif pour l'organisation de ces visites très intéressantes. Petit point négatif à souligner : visite courte et les agents de la ville accompagnant la visite ne pouvait pas répondre à toutes questions posées.

**Piste de roller** : il semblerait qu'il y ait un projet de terrain de foot sur cet espace. La commission souligne qu'un grand nombre d'habitant utilise cet anneau pour y faire du roller, apprendre à faire du vélo, pour les caisses à savon, pour le collège, pour la trottinette. Si un tel projet devait naître, la commission demande à ce que cet espace soit délocalisé sur le quartier.

**Arrêt de bus avenue Proudhon** : les habitants n'ont pas été averti du déplacement de l'arrêt de bus et de son nouvel emplacement. Ils ont découvert un beau jour le nouvel espace dédié pour l'arrêt de bus qui supprime un espace de stationnement. Aujourd'hui les véhicules sont obligés de se garer sur l'herbe et avec la saison d'hiver, l'espace en herbe n'existe plus. Les habitants demandent à retrouver un espace en herbe propre et un espace parking.

Prochaine rencontre

Jeudi 9 avril à 14h30

Au comptoir